

Élection partielle du collège 5e de la chambre d'agriculture de la Drôme

Demande d'inscription sur la liste électorale du
Groupement professionnel agricole : collège 5e

à adresser *avant le dimanche 28 avril 2019* à :
Préfecture de la Drôme
Cabinet – Bureau de la Représentation de l'État – Élections
3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE Cedex 9

Je soussigné(e) (nom et prénoms)

Président(e) du groupement professionnel agricole dit :

dont le siège est établi (*adresse complète*) :

sollicite l'inscription de cet organisme sur la liste du groupement : Les organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs, ainsi que leurs unions et fédérations cantonales, intercantonales ou départementales,

appelés à prendre part à l'élection partielle des membres de la chambre d'agriculture de la Drôme.

J'indique, ci-après, les renseignements prévus par les articles R. 511-10 et R. 511-26 du code rural et de la pêche maritime :

- Date de fondation du groupement (date de dépôt des statuts) :

- Nombre de groupements affiliés dans le département :

- Personnes appelées à voter au nom du groupement :

Nom	prénoms	Adresse	commune d'inscription	Signature

J'atteste sur l'honneur la sincérité de la présente déclaration et je certifie que mon groupement a, pendant 3 ans au moins, satisfait à ses obligations statutaires.

Fait à, le 2018

Le (la) Président(e),